



## Information municipale

**Le Défilé-carnaval Feu de joie**

aura lieu le **samedi 26 mars**. Départ à 15 h 30 du Pôle festif, rue du Stade (rassemblement des groupes à 15 h). Le thème choisi est celui de l'Italie. Prévoyez votre participation par groupes organisés (école, association, quartier, etc.). Inscriptions en mairie. L'arrivée du défilé et le feu de joie se dérouleront au Stade Marcel-Thinet (terrain stabilisé près du Pôle festif). Rappel : l'utilisation de la farine et des œufs est interdite sur la voie publique. Nous rappelons aussi que l'arrêté du 25 juillet 1990 interdit l'utilisation des pétards et autres pièces d'artifice sur la voie publique, en dehors du jour de la Fête du Mardi-Gras (9 février 2016) qui fait l'objet d'une dérogation permanente. Toute infraction sera sanctionnée.

**Pôle jeunesse & Carnaval** Les filles du dispositif baby-sitting de la Commune seront là pour maquiller vos enfants. **Nous vous attendons palettes en main à partir de 14 h !**

**Journée nationale du souvenir**

des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc le **samedi 19 mars** - dépôt de gerbe au Monument aux Morts, place Gambetta, à 18 h.

**La lecture dînatoire**

de la bibliothèque municipale vous invite cette année au Sou pour "La solitude du coureur de fond" d'A. Sillitoe, **mardi 15 mars à 20 h 30**. Emboîtez le pas de course du comédien Patrick Mons, alias Colin Smith, pour assister à cette course haletante sur les notes d'un saxo endiablé.

**Réservation obligatoire : 04 77 01 06 63**

**La Vitrine**

présente "Duo autour des ronds", **du 16 février au 19 mars**, un métissage entre peinture classique et sur verre, réalisé par le couple mère-fille Clara et Julie Bonfils. **Daniel Lauvernay** viendra ensuite nous présenter une rétrospective de son travail, **du 22 mars au 16 avril**.

**La maison du Patrimoine et de la Mesure**

vous accueille **dimanche 6 mars (entrée gratuite)** pour une **visite guidée-témoignage de 14 h 15 à 17 h 30**, par d'anciens travailleurs des mines de la Chazotte : « La vie et le travail des mineurs à La Talaudière / Pourquoi La Talaudière a été créée grâce à la mine ? ». Venez nombreux !

**Le 1<sup>er</sup> Forum de la Petite Enfance**

de La Talaudière et la remise du livre des bébés lecteurs auront lieu le **samedi 18 juin** au matin. Retenez d'ores et déjà cette date !

**La fête de la musique**

se prépare ! Vous êtes un groupe amateur, un chanteur, un musicien et vous souhaitez vous produire en public à La Talaudière le **21 juin** prochain ? N'hésitez pas, faites-vous connaître auprès du service Culture : [d.grampfort@mairie-la-talaudiere.fr](mailto:d.grampfort@mairie-la-talaudiere.fr)

**La Mairie de La Talaudière recrute !**

- **Maîtres nageurs** : la Commune recherche des maîtres nageurs titulaires du BEESAN ou du BNSSA pour la saison piscine de La Talaudière (juillet - d'août).

**Pour postuler** : veuillez adresser votre lettre de motivation et CV à Monsieur Le Maire, place Jean Moulin CS 30141 42351 La Talaudière cedex.

Pour tout renseignement, consultez le service Ressources Humaines, **04 77 53 92 00** / [contact@mairie-la-talaudiere.fr](mailto:contact@mairie-la-talaudiere.fr)

**Les emplois jeunes d'été**

Durant l'été 2016, la Municipalité a décidé de reconduire le recrutement de 50 jeunes auxiliaires talaudiérois, âgés de 16 à 20 ans, pour assurer de petits travaux. Les contrats seront répartis par période de deux semaines, sur la base d'un mi-temps, entre le 20 juin et le 26 août.

**Pour postuler** : se présenter au Pôle Jeunesse avec un CV et une lettre de motivation à l'attention de M. Le Maire de La Talaudière, avant le 8 avril (dernier délai). Attention, mentionnez bien votre date de naissance ainsi que vos disponibilités et indisponibilités pour l'établissement du planning.

**L'opération job d'été**

ou "Quoi faire cet été ?" aura lieu à la médiathèque de Saint-Jean-Bonnefonds le **samedi 9 avril de 9 h 30 à 13 h**. Au programme : offres d'emplois tous secteurs, BAFA et animation, les chantiers de bénévoles, les emplois d'été et dispositifs municipaux, les aides aux vacances, les CV/Lettre de motivation... Se munir d'un CV. Renseignements, contactez Isabelle au **04 77 53 95 30** - [pj@latalaudiere.fr](mailto:pj@latalaudiere.fr) - PIJ au Pôle Jeunesse :

CAP  
EMPLOI

**Le 10<sup>ème</sup> marché aux fleurs** aura lieu le **dimanche 22 mai de 9 h à 18 h**, dans le Parc public.

**Rappel sur les déchets verts**: les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. À ce titre, le Règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Ces produits doivent être déposés uniquement en déchetterie.

## LE SOU #Centre culturel communal

**ARTHUR RIBO**

*Le concert dont vous êtes l'auteur*

**Samedi 2 avril - 20 h 30**

Place au jeu pour ce concert de slam drôle et réjouissant avec un maître en la matière. Un concert original, étonnant, tantôt poétique, tantôt revendicatif, convivial comme un bon jeu de société partagé en famille ou entre amis ! Génial !

## Divers

### Nous souhaitons la bienvenue à

- **Johann Maurin**, Architecte, 18, Rue Voltaire. Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h ou sur rendez-vous.

Renseignements :

**09 50 43 76 94 - 06 84 25 10 57**  
[jmaurin@maurin.archi](mailto:jmaurin@maurin.archi)

- **Catherine Barbier**, psychologue clinicienne - thérapeute de couple et de famille, Cabinet Para-Médical, 1 rue Jean Brossy - sur rendez-vous au **06 86 08 85 11** et [catbarbier@infonie.fr](mailto:catbarbier@infonie.fr)

**Le Centre social** organise un stage "Paroles de conteurs", le **samedi 5 mars de 14 h à 17 h** et le **dimanche 6 mars de 9 h à 12 h**. Ouvert aux adhérents (33 €) et aux non-adhérents (37 €) à partir de 16 ans.

**L'AIMV** change ses permanences. Dorénavant elles ont lieu **les mercredis matins de 8 h 30 à 12 h**, dans la **salle des réunions de la Maison du Parc**.

### Le Club Informatique Penitenciaire (CLIP)

est présent à la maison d'arrêt de La Talaudière. Si vous avez acquis une expérience aux usages de l'informatique au cours de votre vie étudiante, professionnelle ou personnelle, venez la partager avec des personnes détenues pour favoriser leur réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Devenez bénévole une ou deux demi-journée(s) par semaine au sein de l'équipe du CLIP.

**Contact J. Thierree : 06 85 80 16 03**  
[jean.thierree@orange.fr](mailto:jean.thierree@orange.fr)  
<http://assoclip.fr/>

### Changement de nom

L'EARL Fayolle Horticulture devient

**Les serres de l'Etang Mirabeau**

Les coordonnées et horaires d'ouvertures restent inchangés.

Renseignements :

M. Massacrier - Melle Uhlrich  
**04 77 53 49 09**  
[j.uhlrich@orange.fr](mailto:j.uhlrich@orange.fr)

**Sorbiers-Talaudière-Basket** organise son 2<sup>ème</sup> loto, le **dimanche 3 avril à 14 h 30**.

Particularité cette année, il aura lieu dans la toute nouvelle Salle Festive du Fay à Saint-Jean-Bonnefonds. Participation 3 € / carton, valable pour l'ensemble des parties. En jeu, un chèque de voyage, un ordinateur portable, un pack « Aquasino », ainsi qu'une tablette tactile pour la Partie Spéciale. Venez nombreux et bonne chance à tous.

**L'Union des Commerçants et Artisans de La Talaudière** vous informe qu'elle n'organisera plus son traditionnel vide-grenier. Elle vous remercie de votre fidélité.

**La section FNACA** organise son repas dansant annuel le **10 avril** au Pôle festif, à partir de 11 h 30. Renseignements auprès de Roger Poncet, **04 77 74 79 34**, le soir de préférence.

**Passage National à la TNT HD** La mise à niveau de votre équipement de réception de la télévision est peut-être nécessaire. Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD)

**Vous disposez d'une antenne râteau ou d'un décodeur TNT** : pour continuer à recevoir la télévision après cette date, votre équipement existant (téléviseur ou adaptateur TNT) **devra être compatible HD**. **Comment savoir si mon équipement est compatible ?** Positionnez-vous sur la chaîne Arte : si le sigle HD apparaît à côté du logo de la chaîne, vous êtes compatible, sinon il faudra prévoir un adaptateur HD (environ 25 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

(renseignement auprès de votre revendeur).



# 245



# Vous n'avez pas reçu votre publication municipale ?



## Pourquoi ?

Notre distributeur n'a pas pu accéder à votre boîte aux lettres, nous n'avons pu joindre vos syndic de copropriété ou nos demandes auprès d'eux sont restées sans réponse.

.....

- vous rapprocher de votre syndic de copropriété, via votre conseil syndical si nécessaire, afin de les informer du problème,

- remplir le formulaire visible ici : <http://opn.to/a/FbqNL>

## Que faire ?



- **OU** nous transmettre les coordonnées de votre syndic et interlocuteurs au sein du syndic de copropriété directement en Mairie,

.....

En attendant, vous pouvez venir chercher vos publications municipales en Mairie et/ou vous abonner aux newsletters afin de les recevoir directement sur votre boîte email !

